LA LETTRE du CHABOT

Assemblée Générale 2019

Le mot du Président à l'Assemblée Générale :

Assis au bord du monde, il regarde une planète toute bleue, bleue pour ne pas la confondre. La terre toute défigurée se fend sous le règne des bandits. Sur la plage, la mer rejette le plastique des repas automatiques. Fumée ou brouillard, le pays d'à coté est toujours couvert de nuages. La montagne brûle, le ruisseau se sèche, les arbres tombent avec les oiseaux dedans. L'air pollué aux fenêtres empoisonne les rivières. Dans la nature envahie par les sauvages on n'y respire plus que du béton. La plage et la côte, sur cent kilomètres allongés, des oiseaux mazoutés.

Assis sur le rebord du monde, il pleure de voir ce que les hommes en ont fait.

Les dossiers majeurs de l'année

1 - Alimentation supplémentaire du barrage de Montbel par le Touyre :

Face au rejet du projet par les Associations de Protection de l'Environnement, le Conseil Départemental a engagé cette année un débat public, espérant bien noyer notre opposition dans un large consensus institutionnel, professionnels, élus, populations locale.
Nous avons participé à la réunion publique d'ouverture et présenté nos arguments

C'est par un discours trompeur, facile et bien rodé que les tenants du projet comptaient bien convaincre.

* Le réchauffement climatique comme prétexte à la création de nouvelles réserves d'eau

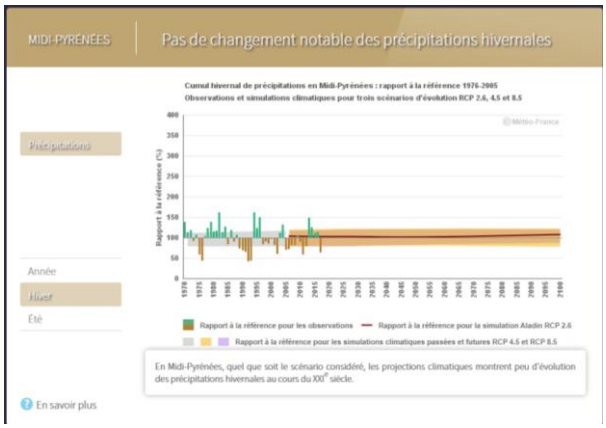

(il fera plus chaud, il y aura moins d'eau = il faut stocker) ;
* Du soutien d'étiage pour des milieux aquatiques en difficulté
(les étiages seront plus longs et plus sévères = il faut soutenir les débits) ;
* Un prélèvement infime au regard des quantités disponibles
(quelques millions de m3 sur des milliards de précipitations).

Rien n'est plus faux.

Certes le réchauffement climatique est une réalité qui affecte déjà nos vies et notre environnement mais ce n'est pas en appliquant les recettes qui nous ont conduit à cette situation que nous trouverons les réponses.

* Selon Météo France, si le réchauffement global est incontestable avec hausse des températures entre 1 à 4° selon le scénario, rien n'est moins sûr concernant la baisse du régime des précipitations qui au contraire, quelque soit le scénario, resteraient stables avec toutefois un décalage en précocité et de fortes variabilités en intensité. Décalage qui reste néanmoins dans la période efficace de remplissage de Montbel.

* Toutes retenues d'eau confondues, c'est plus de 2,5 milliards de m3 qui sont déjà stockés en Adour Garonne, pour 2 usages exclusifs, l'hydroélectricité et la compensation des prélèvements agricoles. En Ariège ce sont 320 millions de m3 qui sont stockés.
Il nous semble plus sage de réorienter une partie de ces stocks pour le soutien d'étiage, avant d'envisager d'en prendre davantage aux milieux.

Un projet inutile

Montbel a toujours rempli son contrat : sur 32 années, fin juin, après avoir servi la Ganguise, il est toujours resté plus de 34 Mm3 pour la branche Hers Ariège et, si on n'avait pas priorisé la production d'hydroélectricité, plus de 40 Mm3.

A Montbel, entre turbiner ou stocker il faut choisir.

De plus :

* Les surfaces irriguées diminuent ;
* Les agriculteurs déclarent irriguer mieux en consommant moins d'eau ;
* Les cultures changent.

Il y a donc moins de besoins d'eau

Un projet anachronique au bénéfice d'un petit nombre d'exploitations

- qui encourage une agriculture intensive dépassée : grande consommatrice d'eau, de pesticides et d'engrais chimiques dont les populations ne veulent plus
- qui participe fortement aux bouleversements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité

Un modèle dont il est urgent d'aider les agriculteurs à s'affranchir

Un projet toxique

- il entretient la dégradation des masses d'eau des plaines d'Hers et Ariège
- il prive le Touyre de la plus grande partie de ses débits sur 13 km et le condamne à des niveaux de pollution plus forts
- il peut polluer durablement une bonne partie des eaux et des sédiments du lac de Montbel

Un projet inutilement coûteux

De lourds financements qui devraient être réorientés :

- pour accélérer l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques
- Pour soutenir l'agriculture biologique et paysanne et l'accès au bio
- pour des rejets zéro polluant des stations d'épuration
- pour réorienter l'ensemble des activités vers la sobriété et l'économie de la ressource en eau

Et s'il en manquait encore, d'autres possibilités existent

* Utiliser le lac à niveau constant, 800m de canalisation pour 5,5 Mm3
* Mettre en cohérence toutes les retenues collinaires non utilisées du secteur = 5 Mm3
* Stopper la mise à jour de grandes surfaces de nappes soumises à évaporation en Basse Ariège = 4 à 6 Mm3
* La recharge des nappes Hers Ariège (exprimée en valeur prélevable admissible VPA) est en capacité de répondre à elle seule aux besoins qui servent de prétexte au projet de détournement du Touyre. = 10 à 15 Mm3

Cette cyberaction est maintenant terminée

Bilan de la cyberaction : Non au détournement de l'eau du Touyre pour alimenter le Lac de Montbel en Ariège 09

Mise en ligne du 14/11/2018 au 24/03/2019

Le projet : Détourner 13 à 17 Mm3 d'eau supplémentaire par an dans la rivière Touyre à Léran en Ariège pour l'envoyer dans le lac de Montbel.

Bilan de la cyberaction :

3048 participants

Le "Débat Public" a fait flop. Nos arguments ont porté, repris dans les groupes de travail par de nombreuses personnes. Dans son rapport, le garant de la concertation n'a pu que constater le poids des arguments opposés, les incertitudes sur la qualité de la solution proposée, l'importance de la contestation.

Les débats ont été tendus entre défenseurs et opposants du projet d'adducteur du Touyre. / Photo DDM, M.F.

Vous avez été très nombreux à participer à notre Cyberaction et aux différentes manifestations que nous avons organisées comme le débat public perturbé de Léran.

Aux dernières nouvelles, le Président du CD09 aurait annoncé le report du projet de 2 ans ....

Encore un petit effort Président !

2 - La journée d'état des lieux de l'environnement en Ariège

Le 5 mai à La Bastide de Sérou, à l'initiative du Chabot, une quinzaine d'associations, collectifs de protection de la nature et de la qualité de vie en Ariège, organisaient une journée pour dresser un état des lieux de l'environnement de notre département. Ce même jour, l'ASPAP, la fédération de chasse, les syndicats professionnels agricoles ont choisi d'appeler leurs adhérents à une « contre-manifestation » sur les mêmes lieux, qui s'est avérée extrêmement violente à la fois physiquement et dans les propos tenus.

Programmée de longue date, cette journée se proposait de réunir les associations qui œuvrent pour d'autres perspectives qu'un avenir programmé d'effondrements biologiques, de pollutions généralisées, de projets anachroniques, d'exposition à un changement climatique aggravé dont les causes se situent souvent au-delà du monde rural. Cet évènement ouvert au public, qui n'était pas une manifestation, s'affirmait pacifique et constructif.

Le motif invoqué par « les contre-manifestants » a été une prétendue provocation des associations qui ont commis le crime d'inclure dans cette journée, des groupes partisans de la cohabitation avec les grands prédateurs, du bien être animal et du passage à une agriculture affranchie des produits toxiques. Hurlements, menaces de mort en présence de Mme la Préfète, venue sur les lieux pour assurer la sécurité de notre réunion, slogans xénophobes, mannequin pendu, voilà ce à quoi les associatifs ont eu affaire comme réflexion et dialogue de la part de gens qui se prétendent les seuls à « faire vivre le territoire » ! Et, malgré la présence des forces de police, des personnes ont été pourchassées, certaines agressées jusque dans leur véhicule qui a été fortement endommagé. Un grand nombre de gens qui venaient assister à la journée ont été empêchés de se rendre dans la salle…

Pourquoi les syndicats agricoles et les pratiquants du loisir chasse retombent-ils ainsi dans des pratiques qui rappellent les pires moments des milices, pour exprimer ce qu'ils appellent eux-mêmes « leur mal-être » ? Nous sommes sûrs que tous les agriculteurs ariégeois n'approuvent pas ces discours de haine et division, révélateurs d'intérêts et de potentats qui manipulent les désarrois, détournent le sens des interrogations et des propos revendicatifs d'un milieu en difficulté. En témoignent les agriculteurs présents dans la salle qui rendaient compte de leurs efforts à adopter des modes d'agriculture devenus nécessaires, plus respectueux de l'environnement.

les violences à Labastide de Sérou, comme les d'intimidations à Léran lors de notre débat public sur le dossier de Montbel, ne sauraient nous décourager. 2019 verra une nouvelle journée de l'environnement se tenir à Foix. Ce sera à l'Estive le 1er juin.

3 – Et toujours les dossiers :

Gravières en Basse Ariège :

Depuis près de 10 ans maintenant nous portons ce lourd dossier qui défigure la Basse Ariège.
1000 hectares abandonnés aux appétits des carriers, la nappe mise à nu par des exploitations forcenées, 1/3 des surfaces comblées par des déchets du BTP jetés dans la nappe, une bombe à retardement de pollutions massives. C'est ce triste record que détiendra notre département si nous ne les arrêtons pas.
Ces pratiques contreviennent à tout principe de précaution et sont en contradiction avec des règles de droit, notamment de droit européen.

Outre qu'elles encouragent l'utilisation massive de produits nobles et non renouvelables qui doivent être réservés à des usages nobles (bétons à haute résistance, bandes de roulements des voies de communications...), elles sont en contradiction totale avec la préservation de la ressource en eau :

* en exposant la nappe à l'évaporation, elles contribuent à la perte annuelle de 4 à 6 millions de m3 d'eau,
* en enfouissant des déchets du BTP qui se dégradent et re-larguent leurs constituants, fer, aluminium, métaux lourds ... elles polluent une nappe classée prioritaire par le SDAGE Adour-Garonne,
* enfouir des millions de tonnes de déchets du BTP crée un véritable mur barrage à l'écoulement de la nappe et contribue à la baisse de son niveau, à l'assèchement des sols, des sources et des puits à l'aval,
* enfin, enfouir n'est pas recycler alors qu'une très grande partie de ces matériaux peuvent retourner dans la chaine de production pour d'autres usages (bétons recyclés, remblais, sous couches de voirie...)

Mais notre association se fait de plus en plus entendre.
Après de multiples rencontres : avec nos députés Insoumis ariégeois, avec des élus Verts de la Région Occitanie, avec des députés et candidats européen (Verts et Insoumis), notre opposition et nos arguments sortent enfin du département. Ils commencent à avoir une résonnance nationale : intervention à l'Assemblée Nationale, interpellation du Ministre.
Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Carrières, le représentant duCD09, qui à pourtant signé la charte d'enfouissement des déchets du BTP avec les représentants de l'état et les carriers, change de position et dénonce aujourd'hui ces pratiques.

Mais rien n'est encore gagné, le poids des géants du BTP, exploitants des gravières, influence toujours aussi fortement les décisions de l'Etat. Il n'est que de juger de la réponse de la secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la transition écologique à la question écrite posée par le député de l'Ariège Michel Larive "Les carrières ayant une activité de remblayage ne sont pas des installations de stockage de déchets inertes, dites « ISDI » ; elles ne sont donc pas soumises à l'arrêté que vous citez. Le remblayage des carrières est réglementé par l'arrêté du 22 septembre 1994 modifié, relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières". Autrement dit, si vous êtes une entreprise ou un syndicat de collecte vous n'avez pas le droit d'enfouir les déchets du BTP, mais si vous êtes carrier, vous en avez le droit et ce sera pour vous baptisé "recyclage"… !

Cartographie des cours d'eau :

Toujours très présente dans nos préoccupations et notre quotidien militant, cette révision de la carte hydrologique de France fait aujourd'hui de plus en plus débat.

Nos nombreuses interventions publiques et les reportages dans les médias nationaux n'y sont pas pour rien.

La série d'articles dans le quotidien de l'environnement Reporterre, l'intervention du Chabot sur France Culture et régulièrement dans tous les médias locaux semble avoir donné un coup de frein à la remise en cause généralisée de nos cours d'eau Ariègeois.
Nous continuons nos relevés de terrain et tous les coups de mains sont bienvenus !

Un petit rappel des articles et interventions (ctrl+clic pour suivre les liens ou copier coller) :

https://reporterre.net/Qu-est-ce-que-le-chevelu
https://reporterre.net/Course-contre-la-montre-pour-sauver-les-cours-d-eau
https://reporterre.net/Des-milliers-de-cours-d-eau-sont-rayes-de-la-carte-de-France-et-s-ouvrent-aux
https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/lusage-du-fleuve-14-le-fleuve-sauvage

et tout récent, un documentaire réalisé par Camera au poing https://vimeo.com/285243967

Mine de Salau : Variscan se transforme en chercheur d'or :

Une nouvelle "Montagne d'or" de Salau à Aurenere en Catalogne !

C'est ce que vend aujourd'hui en Catalogne le détenteur du permis exclusif de recherche minière (PERM) de Couflens : "Un examen des données historiques d'exploration a démontré que le potentiel aurifère de la région historique de Salau avait été largement sous-estimé." (rapport trimestriel de décembre 2018 de la Société Mines du Salat à ses actionnaires sur le PERM de Couflens).
Voilà ce qu'on peut lire sur le site censé rassurer les actionnaires.

L'or n'est nécessaire qu'aux spéculateurs et boursicoteurs, pas à nos activités d'humains responsables. De l'or, il y en a plein les coffres forts des banques, de l'or plein de larmes et de sang, de catastrophes écologiques et de nature détruite. Sur toute la planète il n'y a pas un seul exemple de mine d'or qui n'ait eu sa catastrophe humaine et environnementale. Pas un seul lieu sans destructions. Ce n'est pas un avenir pour nos cours d'eau et pour nos vallées.

Nous connaissons déjà le prix des résidus miniers, ces cadeaux monstrueux que nous laissent les multinationales de l'extraction. Quelques années ou dizaines d'années d'exploitation pour des milliers d'années de pollutions. Ces vallées du Couserans, Salat et Lez, qui sont déjà marquées par les pollutions de plomb, de zinc et d'arsenic n'ont pas besoin de ça .
Dans la vallée du Lez, les sols sont contaminés au plomb, zinc et arsenic jusque dans la cour des écoles et dans les jardins potagers. Sur le Salat, c'est l'arsenic, associé au minerai de tungstène chargé d'amiante qui pollue les terrils bordant les sources du Salat.

Et demain, on nous promet une nouvelle "Montagne d'or" avec son cortège de pollutions et de catastrophes ?! Quoiqu'en puissent dire les tenants du concept de la mine "responsable", il n'y a pas de moyen sûr et propre d'extraire et de traiter l'or. Hormis la battée, mais il est très douteux qu'Apollo Minérals s'en serve beaucoup, toutes les méthodes sont terriblement dangereuses : Iodure et bromure, Chlorure, Thiocyanate, Thiourée ou Mercure. Mais de tous, c'est encore le Cyanure qui reste le plus utilisé pour récupérer l'or d'un gisement primaire * (il permet de récupérer jusqu'à 99% de l'or).

Regardez Salsigne chez nos voisins Audois, 100 ans d'exploitation, de l'arsenic finement broyé plein les terrils et des catastrophes à chaque crue exceptionnelle, qui sont d'ailleurs de moins en moins exceptionnelles. Le 15 octobre dernier, les pluies torrentielles on ravagé les terrils et les zones de rétention de déchets saturés en métaux lourds, en arsenic ou en cyanure. Le Maire de la commune de Conques a du brûler ou jeter tout le matériel des écoles et garderies contaminé et la vente de légumes cultivés en zones inondables, irrigués ou arrosés par les eaux de l'Orbiel, est régulièrement interdite.

De l'or plus que du tungstène, c'est ce que fait miroiter "Mine de Salau" pour faire monter le cours de ses actions.
Et bien, c'est surtout nos actions de protection de l'environnement qu'il trouveront en cours route. C'est ce que nous promettons à tous les actionnaires de Mine de Salau et Apollo Minérals.

4 – Et tout au long de l'année :

Un schéma régional des carrières à haut risque qui remplacera dans 2 ans les schéma départementaux.

A haut risque parce que carriers et administration publique cherchent à entériner les pratiques d'enfouissement des déchets dans les gravières et à les étendre à toute l'Occitanie.
A haut risque parce qu'il reste sur une vision consumériste des matériaux sans réelle prise en compte des économies nécessaires sur la ressource.
Pour les carriers l'intérêt est évident, c'est le double profit des deux activités, extraire et enfouir qui est visé.
En considérant que l'enfouissement de millions de tonnes de déchets du BTP peut être considéré comme une valorisation en "reconstruction de terres agricoles" (sic!!!), l'Etat contourne la Directive cadre européenne qui oblige à l'atteinte de l'objectif de 70 % de matières recyclées et de 100% des déchets du BTP.

Mais pour nous, enfouir n'est pas recycler !

Un nouveau plan de gestion des étiages et la création d'un SAGE en Ariège.

Deux plans, deux institutions (SMEAG et CD09), une seule vision et le même langage institutionnel des politiques de gestion de l'eau.

Se servant des changements climatiques annoncés de longue date par les experts du GIEC, la révision du PGE et les objectifs annoncés du futur SAGE départemental, instrumentalisent leurs conséquences vers une seule et unique conclusion : l'augmentation prétendument indispensable des réserves d'eau.

Loin de répondre par l'analyse, certes complexe, des causes et la recherche de solutions adaptées, notamment par les changements des gestes et des pratiques humaines, cette orientation masque les responsabilités et invite à la fuite en avant.

Elle ne saurait en aucun cas anticiper ni régler les disfonctionnements attendus des écosystèmes aquatiques. Au contraire, elle accepte le risque d'en aggraver lourdement les conséquences.

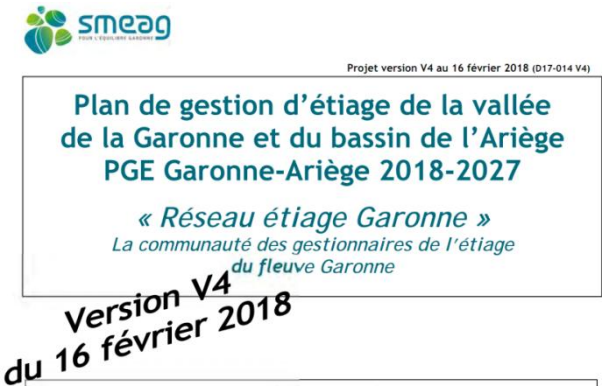
smeag

Projet version V4 au 16 février 2018 (D17-014 V4)

Plan de gestion d'étiage de la vallée de la Garonne et du bassin de l'Ariège
PGE Garonne-Ariège 2018-2027

« Réseau étiage Garonne »
La communauté des gestionnaires de l'étiage du fleuve Garonne

Version V4 du 16 février 2018

A notre sens, ces plans de gestion doivent être l'occasion d'affirmer de nouvelles pratiques :

* Encourager l'agriculture paysanne diversifiée, réactive au réchauffement climatique pour :
- éviter la monoculture et en particulier celle du mais.
- éviter les cultures trop gourmandes en eau sur toutes les parcelles longeant les cours d'eau afin de ne pas pomper excessivement dans les nappes d'accompagnement.
- accélérer les mises aux normes par l'installation obligatoire du compteur d'eau et soutenir des systèmes d'arrosage moins gaspilleurs de cette ressource.
- encourager l'agroforesterie et l'agrobiologie

* Permettre le rechargement des nappes d'accompagnement : en évitant de créer de nouveaux barrages qui affaiblissent nos cours d'eau et les privent des débits de plein bord nécessaires au rechargement des nappes

* éviter l'évaporation massive sur ces grandes étendues d'eau ouvertes, évaporation accentuée par le réchauffement climatique.

* intégrer la mise en place de « crues morphogènes anthropiques» dans la gestion des cours d'eau classés en Masse d'Eau Fortement Modifiées (MEFM) du fait du sur-stockage massif des têtes de bassin versant Pyrénéens.
* éviter les projets catastrophiques pour les cours d'eau tels le projet de Montbel ou la multiplication des projets de micro-hydroélectricité.
* revoir les plans de réhabilitation des anciennes carrières-gravières en eau : couverture photovoltaïque des lacs créés existants, interdiction de mise à jour des nappes...
* éviter le réchauffement et l'eutrophisation des cours d'eau en respectant les rypisilves.
* mettre en cohérence les politiques publiques sur les débits des cours d'eau par la mise à jour et la rehausse des débits réservés (1/10ième du module interannuel) au niveau des débits définis comme débit d'objectif d'étiage (DOE) sur les cours d'eau classés en Masse d'Eau Fortement Modifiée (MEFM).

<u>Notre participation à le Campagne Glyphosate</u>.

Partie d'Ariège, et portée par les Faucheurs Volontaires, cette campagne de sensibilisation, d'information et de luttes contre l'utilisation des produits phytosanitaires dont le très médiatique "glyphosate" a pris cette année une dimension nationale.

Plus de 70 département se sont engagés dans cette démarche et reprennent "j'ai des pesticides dans mes urines ! ET TOI ?"

Notre association soutient ces initiatives et y participe.

Les dossiers neige artificielle et stations se multiplient.

L'enneigement artificiel nécessite en moyenne 4000 m3 d'eau à l'hectare par an, un m3 d'eau pour 2 m3 de neige. Or le nombre d'hectares enneigés artificiellement ne cesse d'augmenter, notamment depuis les années 2000.

En 2005-2006, les stations de ski pyrénéennes du bassin Adour-Garonne ont enneigé artificiellement plus de 560 hectares de pistes. Ces chiffres ont augmenté depuis et risquent d'augmenter encore dans le futur du fait des nombreux projets d'extensions des domaines skiables (pour la seule Ariège : Ax les 3 domaines, Guzet Neige, Beille, Les Monts d'Olmes, Goulier Neige) et du réchauffement climatique.

Le prélèvement important sur la ressource en eau lors de la période d'étiage hivernal, notamment en janvier et février, entraine un déséquilibre du système hydrique dans les têtes de bassins de versant provoquant ainsi la disparition de la flore et la faune aquatiques.

5 Des enquêtes et des consultations publiques lourdes de conséquences

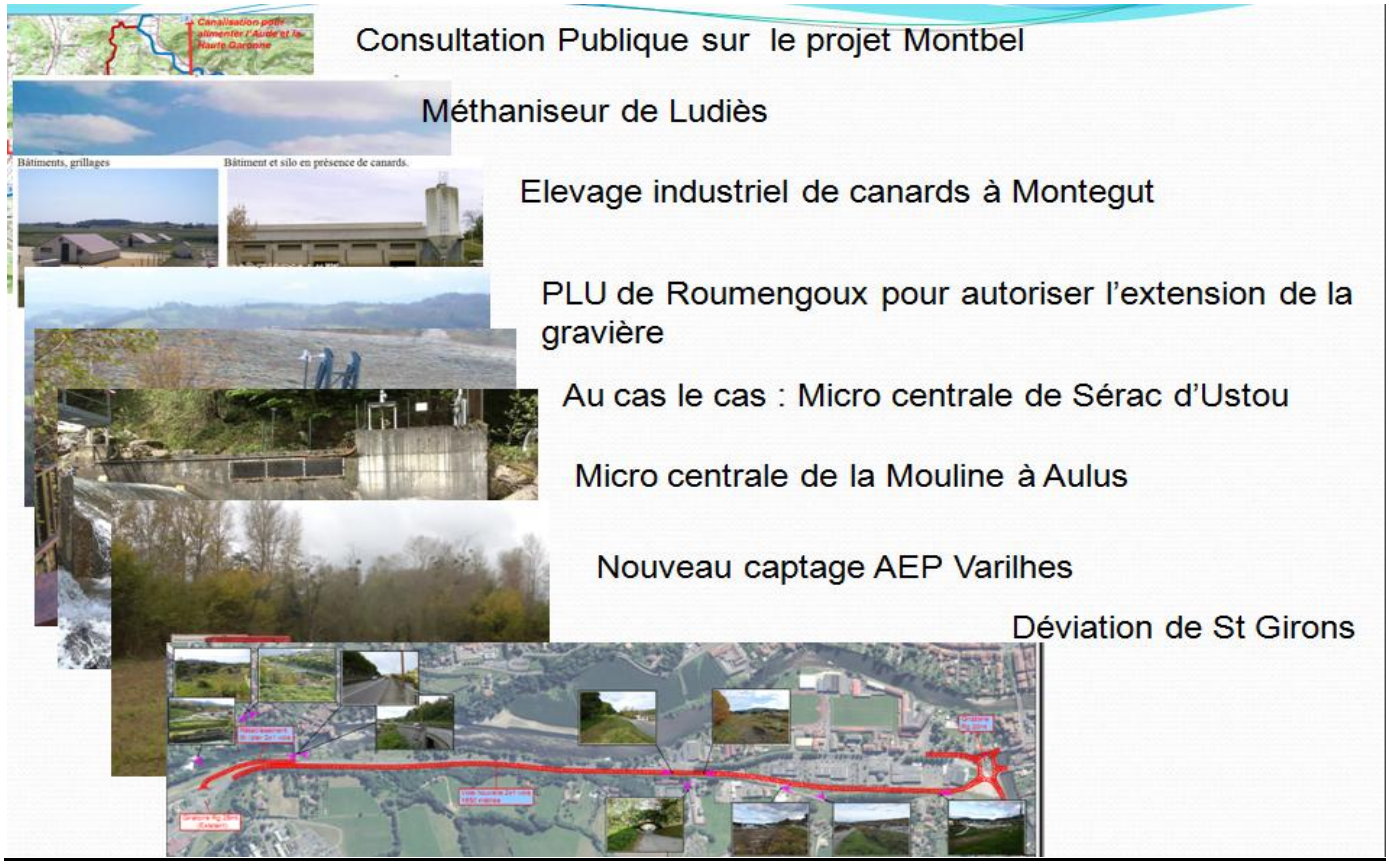

6 - Les actions juridiques : traités et en cours

7 - La vie de l'association

Les réunions institutionnelles : le CESEA, Natura 2000, opération coordonnée Ariège, Opération EDF Vicdessos, cartographie des cours d'eau, CODERST, CDNPS …

Des échanges, des rencontres et manifestations, des formations : FNE MP, le CEA, les Faucheurs volontaires, la FDPPMA les naturalistes d'Ariège, la Confédération Paysanne d'Ariège…

Débat à Léran

Formation au Vernet

Une présence de plus en plus active et remarquée dans les médias : locaux, régionaux et nationaux

Sans oublier nos réunions mensuelles qui, cette année 2019 sont tous les derniers mardis de chaque mois

Et notre journée conviviale chez nos amis de Fourmiguère, Sylvain et Doris fin juin.

8 - trésorerie :

Les comptes de 2018 de l'association sont arrêtés respectivement à :

Année	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
Adhérents	100	111	115	116	118	124	126	133	153	161	176
Membres cotisant	80	85	77	70	81	95	90	95	111	106	115
Cotisation	858	938	1 025	1 071	1 083	1 406	1 345	1 412	1 592	1 571	1 669

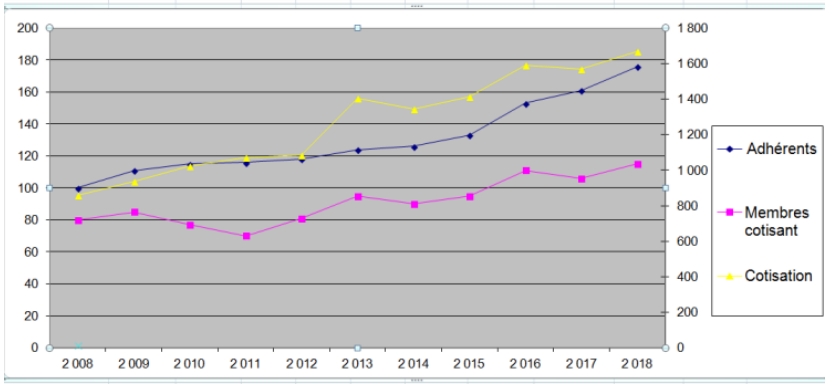

13 014 euros dépenses pour 10 695 de recettes de ce qui dégage un solde négatif de 2 319 euros.

Avec son petit budget, notre association paraît fragile mais nos adhérents sont fidèles et nous continuons à nous renforcer.

Pensez au « Chabot »

N'attendez pas …

Votre cotisation est la marque de votre intérêt et de votre soutien.

Mais il est facile de l'oublier :

N'attendez pas, faites-lui vite parvenir votre cotisation !

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Cotisation 2019 : **adhérent 15 euros**, inchangée

(vous avez de faibles revenus : 6 euros)

cotisation couple 25 euros

vous pouvez payer votre cotisation :

- sur le site : https://www.helloasso.com/associations/apra-le-chabot/adhesions/adhesion
- ou par Chèques à l'ordre de : APRA « le Chabot » - Mairie de Varilhes 09120
- Ou remis à Jean Pierre Jenn, trésorier ; 615 Route de Revel
  31450 Odars

un reçu après paiement vous sera délivré pour la déclaration de vos impôts